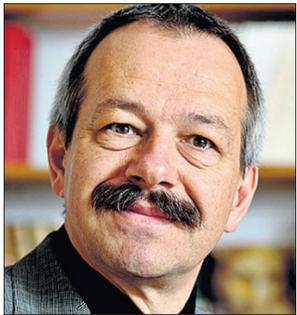


> **Congrès de Vienne**
De 1813 à 1815,
la neutralité
est un enjeu de
politique intérieure,
explique l'historien
André Holenstein

> Les cantons qui
révèrent d'un retour
à l'Ancien Régime
espéraient la défaite
de Napoléon



André Holenstein.

Denis Masmejan

En 1815, il y a deux cents ans, la Suisse obtient pour la première fois la reconnaissance de sa neutralité par les puissances européennes qui ont vaincu Napoléon. Mais cette conclusion a été précédée de nombreuses péripéties éclairées par un récent colloque d'historiens organisé par le Musée national suisse dans son antenne du château de Prangins en marge de l'exposition «La Suisse redessinée. De Napoléon au Congrès de Vienne». L'un des intervenants, André Holenstein, professeur d'histoire à l'Université de Berne, montre comment la neutralité, loin d'être une donnée intangible et indiscutée, a été, dans la période cruciale de 1813 à 1815, un enjeu de politique intérieure utilisé par les cantons pour défendre leurs intérêts propres.

Le Temps: En novembre 1813, les puissances qui, à Vienne, vont vouloir une Suisse neutre et armée pour créer une zone de sécurité au milieu de l'Europe vont violer cette neutralité...

André Holenstein: Parce qu'elles s'approprient à attaquer la France et n'ont aucun intérêt à respecter la neutralité suisse. Les Alliés sondent secrètement la Diète afin de pouvoir passer par le territoire helvétique. La Suisse refuse et proclame sa neutralité, mais les Puissances n'en tiennent aucun compte et occupent le pays. Ce sont donc les soldats de la coalition qui vont neutraliser la Suisse par la force. Aux yeux de Metternich comme du tsar Alexandre, la Suisse régie par l'Acte de Médiation napoléonien n'est pas réellement indépendante. Elle doit choisir son camp. La question n'est pas seulement militaire, mais aussi politique. Le dessein de quelques Alliés est d'ouvrir la voie à la restauration de l'Ancien Régime.

– Et comment les cantons réagissent-ils?

– Très différemment selon qu'ils sont pour le retour à l'ordre ancien ou pour le maintien des acquis de l'Acte de Médiation. Il y a deux camps. Berne se range dans le premier, Vaud dans le second. Le patriciat bernois veut restaurer l'Ancien Régime et récupérer Vaud et l'Argovie. Berne attend l'invasion alliée pour servir ses objectifs politiques et ira même jusqu'à refuser de publier la proclamation originale de neutralité faite par la Diète en novembre 1813. Les Bernois en feront disparaître l'allusion à la «Constitution actuelle» que la Diète demandait aux Alliés de respecter, c'est-à-dire l'Acte de Médiation. Les petits cantons de Suisse centrale avec Lucerne et Zoug veulent aussi revenir en arrière pour retrouver leurs bailliages. Le conflit est tel que la Suisse, à compter du début de 1814, comptera deux Diètes, celle de Lucerne pour les cantons réactionnaires, celle de Zurich pour les autres.

– Les cantons qui voulaient le retour à l'ordre ancien avaient donc un intérêt objectif à une victoire des ennemis de Napoléon. Sont-ils allés jusqu'à ne plus vouloir du tout de la neutralité?

– Non, même si on ne peut nier que les petits cantons ont tiré profit de la violation de la neutralité par les Puissances en 1813: à partir de là, tous les cantons de Suisse centrale retournent à l'Ancien Régime. Un point commun à l'ensemble des cantons se dégage néanmoins: tous comprennent que la Suisse doit être neutre si elle ne veut pas éclater. Le contraire signifierait que les uns se mettraient du côté de la France, les autres de celui de l'Autriche. Mais il y a plusieurs manières d'envisager la neutralité. C'est toujours les cantons qui risquent de perdre

Napoléon vaincu. La Suisse doit être neutre, et en mesure de défendre sa neutralité. Elle doit donc être armée. Et les Alliés veulent absolument que la souveraineté et l'intégrité des 19 cantons issus de l'Acte de Médiation – les 13 anciens et les six nouveaux – soient assurées. Le Valais, Genève et Neuchâtel en particulier doivent être intégrés pour garantir la

En 1813, Berne se refuse à publier l'original de la déclaration de neutralité

leur souveraineté – comme Vaud en cas de retour à l'ordre ancien – qui sont les partisans d'une ligne stricte. La stratégie des autres est plus floue. On voit donc que la neutralité, dans ces années 1813-1815, reste une idée dont la mise en œuvre dépend beaucoup des circonstances et qui a une dimension tactique.

– Napoléon est défait, mais ses vainqueurs ne laisseront pas les cantons revenir à l'ordre ancien...
– Effectivement. Les Puissances se font très vite une idée de ce qu'elles veulent pour la Suisse une fois

sous l'ancienne Confédération, ndlr] décident même de retourner au Pacte de Brunnen de 1315! Les cantons nouvellement créés en 1803 par la Médiation, eux, sont très favorables à une réorganisation avec de nouvelles compétences transférées à un pouvoir fédéral. C'est la période délicate de la «longue Diète». Pour atteindre son objectif, la diplomatie des Grandes Puissances s'investira énormément. Les cantons n'ont pu s'entendre que très difficilement. Encore au début de 1815, certains refusent le nouveau Pacte, alors que les Puissances exigent que tous y adhèrent. Nidwald ne l'acceptera jamais et sera même exclu de la Confédération et occupé militairement.

neutralité future de la Suisse, parce que sans eux, la frontière serait trop mal protégée.

– Comment les cantons finiront-ils par surmonter leurs divisions?
– Les Puissances ont dû exercer d'énormes pressions. A partir de 1814, elles demandent à la Suisse, libérée de la tutelle française, de se réorganiser politiquement. Les cantons ne sont pas du tout d'accord entre eux. Le parti conservateur cherche à revenir dans les petits cantons. Rendez-vous compte: Uri, Schwyz et Unterwald [réunion d'Obwald et de Nidwald



«Eidgenössische Neutralität»: illustration sur un poêle, Winterthur, 1698.

Quand la neutralité déchirait les cantons

– C'est un épisode surprenant, qui montre que la Suisse a violé sa neutralité sitôt cette dernière consacrée. Ces troupes sont allées occuper des villes et des places fortes. Elles ne couraient pas de grands risques: à ce moment, Napoléon avait déjà été vaincu à Waterloo, et les Bourbons qui retrouvaient leur trône étaient très faibles. J'ai vraiment l'impression que c'est une revanche sur la France pour la défaite militaire subie en 1798, et même peut-être pour le massacre des Tuileries [lors de la journée insurrectionnelle du 10 août 1792, quelques centaines de Gardes suisses de Louis XVI, ayant reçu l'ordre du roi de déposer les armes en plein combat, seront sauvagement massacrés par le peuple parisien lancé à l'assaut du Palais des Tuileries, ndlr]. Il est vrai que les Puissances avaient signalé à plusieurs reprises que les Suisses auraient pu renforcer leurs revendications territoriales par une action plus ferme.

– A partir de quand la neutralité s'est-elle imposée comme une composante de l'identité suisse?

– Plus tard, surtout à la fin du XIXe et au XXe siècle, même si on trouve cette idée au XVIIIe siècle déjà. Mais c'est surtout vers la fin du XIXe siècle qu'elle s'impose. Elle est défendue par l'historien Paul Schweizer, dans un contexte où la Suisse, terre d'asile pour les opposants politiques de toute l'Europe, subit de fortes pressions, en particulier de la part de l'Allemagne. Dans les années 1880, le régime de Bismarck fait espionner des socialistes allemands réfugiés en Suisse. L'un de ces espions est arrêté et Bismarck, menaçant d'user de représailles, rappelle à la Suisse qu'elle ne doit sa neutralité qu'à la garantie des grandes puissances. Schweizer publie alors une série d'articles pour montrer que la neutralité suisse est préexistante au Congrès de Vienne et qu'elle remonte même à la défaite de Marignan. C'est le début du mythe de Marignan et des origines de la neutralité, encore que cette thèse ne soit pas complètement nouvelle, on la trouve déjà à la fin du XVIIe siècle.

– Votre avis sur ce mythe?

– La neutralité n'est pas née à Marignan, ne serait-ce que parce que cette défaite va sceller l'alliance militaire des cantons suisses avec la France, qui durera jusqu'en 1792. Une politique d'alliance, ce n'est pas la neutralité. Cela dit, à partir de 1480, des voix en Suisse commencent à critiquer le mercenariat et les élites qui profitent ainsi des revenus versés par des puissances étrangères. Cette critique apparaît dans des pièces de théâtre, des chants, des poèmes. Et en 1520-21, au moment où se pose la question de l'alliance avec la France, Zurich – qui va s'y opposer – consulte ses bailliages. Nous avons toutes les réponses. Le refus est majoritaire. On peut lire l'avis de pères de famille qui craignent de perdre leurs fils et leurs employés, qui ne veulent rien entendre d'une politique d'alliance, qui pensent qu'il ne faut pas entrer dans le jeu des puissances. S'il faut trouver une origine non à la neutralité – ce terme ne figure pas dans les sources que je viens de citer –, mais au grand scepticisme des Suisses à l'égard des engagements extérieurs, c'est là.

– Le 1er mars 1815, en plein Congrès de Vienne, Napoléon revient de l'île d'Elbe et repart au combat. Tout peut encore changer...

– Les troupes autrichiennes repassent alors par la Suisse pour attaquer la France. Les Alliés voulaient la Suisse neutre, mais s'étaient réservés le droit d'intervenir en cas d'urgence. Là encore, les cantons voient les événements de manière différente. On pouvait craindre que les Vaudois n'ouvrent leurs portes aux troupes de Napoléon.

– Episode peu glorieux: en juillet 1815, des troupes fédérales pénètrent en Franche-Comté. Qu'allaient-elles donc y faire?